



Confronté à la colère dans le pays qui met en évidence la revendication du pouvoir d'achat, le gouvernement a dû faire des concessions.

Face à la mobilisation des personnels du Ministère de l'Intérieur, il a octroyé des augmentations de salaires de 150 à 200 € par mois, à ENGIE, c'est une prime de 600 € et 800 € à ENEDIS ; dans l'Éducation nationale, 350 € pour certains personnels administratifs ; à la Banque de France : c'est 500 € pour tous...

À la DGFIP les agents des Centres de contacts (CDC) mobilisés sur leurs revendications, ont déposé un préavis de grève à compter du 2 janvier 2019 s'ils n'obtiennent pas satisfaction : le DG leur a accordé le 21 décembre l'alignement de leur régime indemnitaire sur celui des Centre Impôts Service.

Pour 40 000 agents en charge du PAS, Darmanin vient d'annoncer une prime exceptionnelle de 200 € pour la « petite surcharge de travail » qui en résulte.

Depuis 2010, les agents de la DGFIP ont subi plus de 30 000 suppressions d'emplois : c'est 128 emplois qui ont disparu en Loir et Cher, des restructurations incessantes, des fermetures de services... Leurs conditions de travail, se dégradent toujours plus, et la période qui s'ouvre avec la mise en place du PAS ne va qu'accroître une situation qui devient intenable.

Les agents de la DGFIP travaillent au quotidien dans des conditions très difficiles pour un service public de qualité. Ils demandent à être reconnus et rémunérés en conséquence, ils ne demandent pas l'aumône ! Le gouvernement ne peut pas continuer à refuser les revendications.

A cela s'ajoute les annonces du Plan Action Publique 2022, réclamant un véritable démantèlement généralisé à la DGFIP, le gouvernement et la DG avancent à grands pas pour une restructuration d'ampleur qui concerne les fusions de directions, dont le Loiret et le Loir-et-Cher, une accélération des disparitions de trésoreries et du resserrement du réseau par regroupements de services au nom de la « géographie revisitée » (SIP, SIE, PCRP, PCE, SPFE), une externalisation des missions (la mission topographique vers l'IGN notamment). Les regroupements se feront avec une mobilité forcée et des plans de départs volontaires.

Les organisations syndicales départementale de Solidaires et la CGT des finances publiques de Loir et Cher reprennent à leurs comptes les revendications légitimes exprimées par les agents dans les services de la DGFIP de Loir et Cher :

- Attribution de la prime de 1 000 € net et non imposable (prime proposée par Macron aux entreprises), tout de suite et pour tous
- Augmentation du point d'indice de 20 %
- Arrêt des suppressions d'emplois et retrait des 15 suppressions d'emplois prévues au PLF 2019
- Embauche de personnels pour assurer le service public
- Que le Ministère paye la moitié de la Mutuelle comme dans le privé
- Suppression du jour de carence
- Abandon des projets de démantèlement de la DGFIP voulu par Darmanin
- Suppression de la limitation du nombre de présentations aux concours

**TOUS en grève et manifestation à Blois le 5 Février**  
**RV à 14h30 à la Préfecture**

***C'est maintenant !***